



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur Michel LALLEMAND demeurant Quai de la Régence 9 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Quai de la Régence, 9 à 4130 Esneux et cadastré division 1, section E n°582G.

**La demande vise les travaux suivants : Rénovation d'une habitation unifamiliale existante, construction d'une extension en façade arrière de l'habitation et mise en place d'un escalier métallique extérieur et présente les caractéristiques suivantes :**

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- La hauteur sous gouttière du volume secondaire devrait être plus basse, d'au moins 15%, que celle du volume principal ;
- Les toitures plates de plus de 15m<sup>2</sup> devraient être aménagées en toitures terrasses ou toitures végétales ;
- Un seul matériau de parement est admis pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16 janvier 2023 au 30 janvier 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)